

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER**  
Saint-Julien / Saint-Amâtre du 30 janvier 2012

L'Assemblée de quartier du Centre-Ville s'est tenue le 30 janvier, à 19h, dans la salle du Patronage AJA, place de l'Abbé-Deschamps.

**Etaient présents :**

**Guy Férez**

Maire d'Auxerre

**Yves Biron**

Elu en charge du quartier

**Monique Desnoyers**

Elue en charge du quartier

**Dominique Avrillault**

Présidente du Conseil de quartier

**Frédéric Baulu**

Représentant à la Commission extra-municipale de la circulation

**Patrice Divry**

Représentant à la Commission des quartiers

**Jean-Luc Burzynski**

**Marie-France Clert**

**Olivier Reboullet**

}

Membres du Conseil de quartier

**Etaient excusés :**

**Patrick Rigolé**

Maire-Adjoint, chargé de la démocratie de proximité, des quartiers et de la citoyenneté

**Micheline Bodin**

Suppléante à la Commission des quartiers

**Laurent Develle**

Membre du groupe de travail «Nouveaux Commanditaires»

**Viviane Willems-Picq**

Membre du Conseil de quartier

et 106 habitants

**Ordre du jour :**

- 1) Communication du Maire
- 2) Présentation des travaux et animations du Conseil de quartier
- 3) Perspectives 2012
- 4) Echanges avec les habitants

**1- Communication du Maire**

Le Maire excuse Patrick Rigolet puis souhaite informer les habitants du quartier sur plusieurs points :

- La voirie du quartier de la Fontaine sera refaite. Estimation : 20 0000 euros.
- Des travaux d'assainissement sont programmés, rue Louis-Richard et route de Vallan.
- Un bassin, sur le ru de Vallan, doit être construit afin de retenir les eaux en cas d'orage, (sans doute à l'arborétum).
- Réalisation en 2013 de l'aménagement du parking, situé face au stade nautique et réfection des trottoirs de l'avenue Yver prolongée.

- Dans le cadre du plan d'accessibilité, création d'un cheminement pour personnes à mobilité réduite entre la maison de retraite et la rue du Temple.
- Proposition à débattre : interdire les poids-lourds rue du 24-Août.
- Travaux nécessaires et attendus de l'Hôtel de police. La circulation sera encore difficile pendant un trimestre.
- Aménagement des quais de l'Yonne. Les travaux de création des giratoires du pont Paul-Bert sont prévus jusqu'à la mi-avril. Les déviations se mettent en place. A la fin des travaux, il conviendra de revoir la circulation bld Vaulabelle. Les travaux s'étaleront sur deux ans.
- Afin de permettre la mise en place du projet des Montardoins, le skate parc sera aménagé vers l'établissement des Petits-Princes, place de l'ancienne gare Saint-Amâtre.
- Le projet d'ensemble de remodelage du quartier des Montardoins prendra 15 à 20 ans.
- L'achat des silos n'est pas à l'ordre du jour, la société qui est propriétaire en demande un prix beaucoup trop élevé.
- Des travaux de mise aux normes seront réalisés dans la salle Vaulabelle.

## **2 - Présentation des travaux et animations du Conseil de quartier**

La présidente du Conseil de quartier présente les élus de quartier ainsi que leur mission au sein du groupe.

Puis elle présente les principaux axes de travail du Conseil de quartier :

- Prise en compte des demandes de la dernière Assemblée,
- Organisation de marches au départ du quartier,
- Travail sur des projets qui se concrétiseront en 2012 (square saint-Amâtre),
- Animations régulières : vide-greniers, fête d'Halloween (prétexte à la rencontre de jeunes couples), repas tiré du sac à l'arborétum (annulé à cause du temps),
- Organisation d'une réunion d'information sur le compostage,
- Rencontre de l'Association des habitants de Grattery. Demande d'un panneau d'information pour les affichages du Conseil de quartier,
- Demande de double sens, rue Max-Quentin pendant la durée des travaux du commissariat.

## **3 – Perspectives 2012**

- Réflexion sur l'aménagement du square de la place Saint-Amâtre. Un questionnaire, distribué aux familles qui habitent dans la périphérie du square a permis de préciser les souhaits des utilisateurs et formuler la demande aux services municipaux.
- Compléments d'aménagements du skate parc.
- Renouvellement des activités de marche, en lien avec d'autres Conseils
- 16 juin, repas tiré du sac et 16 septembre vide-greniers.

Des questions :

- Projet de la Maison de l'Eau : quelle suite au projet de la MDEE ?
- La question d'un lieu pour le Conseil de quartier ?
- Aménagement de la rue Rantheaume. Peut-on enlever les grosses pierres, installées sur le trottoir ? Est-il possible d'organiser un parking en épis le long de la rue ?
- Serait-il possible de refaire la rue du Carré-Pâtissier, à la fin du chantier de construction, conduit par l'Office Auxerrois de l'Habitat ?

- Quel devenir pour les bâtiments en mauvais état qui jouxtent le terrain du futur skate parc ?
- Le projet de déviation sud avance-t-il ?

Réponse de Monsieur le Maire :

- La Communauté de l'Auxerrois porte un projet de création de pôle environnemental. Un chargé de mission a été recruté pour conduire le projet du plan climat-énergie territorial. Les travaux doivent commencer avant la fin 2013.
- Rue Rantheaume, des affaissements de buses de protection du ru de Vallan ont été constatés. Les enrochements installés sont donc nécessaires, cependant, les pierres ont été espacées pour permettre le stationnement de véhicules légers. L'aménagement d'un bassin d'orage est programmé en 2013.
- Rue du Carré-Pâtissier : un projet d'extension de la maison de retraite le long de la rue est à l'étude. Il conviendra alors d'élargir la chaussée. La programmation des travaux du projet de l'Office Auxerrois de l'Habitat a pris un peu de retard. Il est possible d'organiser une réunion avec les riverains pour les informer sur le projet et le calendrier de travaux.
- Skate parc : l'entrepôt de l'ancienne gare est en cours de démolition et une solution est en passe d'être trouvée pour le bâtiment industriel.
- Déviation sud de la ville : L'enquête publique est terminée. Monsieur le Préfet de l'Yonne doit signer un arrêté d'utilité publique, courant mars. Ceci permettra aux Assemblées Régionales, Départementales et Communales de s'engager financièrement. Ces engagements seront suivis de 2 à 3 ans d'études puis de 4 ans de travaux.

#### **4 - Echanges avec les habitants**

<b>Sujet</b>	<b>Question ou commentaire</b>	<b>Eléments de réponse</b>
Choix du lieu de réunion	Le lieu choisi pour tenir la réunion ne permet pas de respecter le principe de laïcité.	Monsieur le maire en prend acte.
Travaux, rue Louis-Braille	Demande d'informations : date, prix, état des ventes, accès au lotissement, canalisation des eaux de pluies	Une prise de rendez-vous sera nécessaire, voir pour une accession à la propriété. A regarder et faire ce qui est possible.
Clos de la Fontaine	Des représentants des habitants de ce quartier prennent acte de la décision d'entreprendre les travaux de voirie.	
Rue du 24 août	Le projet de séparation des réseaux d'assainissement et eaux de pluie est-il nécessaire ?	Il semble que ce qui existe puisse suffire. Les services techniques de la ville donneront rapidement une réponse à cette question.
Skate parc	Quel type de fonctionnement est prévu ? Crainte de nuisances nocturnes.	La pratique du skate est souvent individuelle et liée à un sentiment de liberté. Elle ne sera pas encadrée par des adultes.  Cependant, l'ancien terrain a été correctement utilisé et selon le directeur de la sûreté publique, aucune nuisance n'a été constatée.

Skate parc (suite)		Il faudra, bien sûr, être vigilant. Il n'est pas prévu d'éclairage afin de ne pas inciter une utilisation nocturne du terrain.
Installation de borne pour la collecte de vêtements	De quoi s'agit-il ?	La Communauté d'Agglomération souhaite développer une filière de traitement des produits textiles. Aujourd'hui le projet n'a pas encore abouti.
Cours de l'Ecole du Louvre	Y aura-t-il une suite ?	Il y avait, les années dernières, une convention entre l'Ecole du Louvre et la ville d'Auxerre. Aujourd'hui, l'Ecole du Louvre ne s'est pas manifestée. Cependant, la ville souhaite que cette convention soit renouvelée.
Coulée verte	La barrière, rue de Champlys, a été détruite. Les jours de pluie, certains secteurs sont impraticables.	La réparation de la barrière est prévue. La recherche porte sur un type de revêtement pouvant absorber l'eau.
Zone à urbaniser Chemin de Champlys	Quels sont les projets ?	En prévision de l'aménagement du contournement sud et du développement de cette partie de la commune, la ville constitue une réserve foncière. Cependant aucun projet n'est aujourd'hui à l'ordre du jour.
Piste cyclable	Avenue Yver, rue Pierre-de-Courtenay : La piste est toujours utilisée pour le stationnement de véhicules.	Il est toujours difficile de lutter contre les incivilités. Une étude sera faite sur la possibilité de limiter le stationnement.
Secteur du nouveau skate parc	Le propriétaire de l'ancien local industriel annonce qu'il a obtenu le permis de démolir pour le bâtiment et qu'il souhaite élaguer les arbres voisins afin de dégager la vue et remettre les clôtures en état. Il salue le bon fonctionnement des services de police ainsi que la capacité des « skateurs » à tenir des engagements. Il reconnaît que le maintien du bâtiment actuel a été possible grâce aux accords pris avec les jeunes pour protéger le lieu.	Ces nouvelles sont satisfaisantes. Il conviendra de renforcer l'éclairage aux abords du bâtiment.
Piste cyclable	Impossible de l'utiliser à cause de la présence de racines.	La demande est prise en compte et sera réglée dans la semaine.
Développement de l'urbanisme	Est-ce nécessaire ?	Oui, afin de conserver la population, il convient de construire 2 430 logements dont 740 logements sociaux, d'ici à 2015. Il y a trop de gens qui travaillent à Auxerre et qui vivent hors de l'agglomération.  Il faut les faire revenir en aidant à la remise en état des logements anciens ainsi qu'en favorisant la reconquête de friches urbaines (Montardoins, Situb, Avenue Yver, Impasse de la noue...)

Skate parc	Pourquoi pas à l'arborétum ?	On aurait pu mais seulement après la construction du bassin d'orage, prévu en 2013. Il convenait d'aller plus vite afin de libérer le terrain des Montardoins.
Rue Bourneuil	Une friche industrielle est à vendre. Y-a-t-il un projet municipal sur ce site ?	Le quartier est en pleine mutation et il est souhaitable de voir les friches disparaître. Mais la mairie ne souhaite pas exercer son droit de préemption.
Coulée verte	La coulée verte est très utilisée par les collégiens. C'est impraticable et très glissant, tant par les piétons que pour les vélos. L'éclairage est inefficace. La place vers la gare SNCF est en très mauvais état. Les lampadaires de la place Achille-Ribain ne fonctionnent pas.	La partie basse de la coulée verte est effectivement très empruntée et en mauvais état. Il faut trouver une solution plus durable autre que le bitume. La route de Toucy est actuellement sécurisée.
Rue Max-Quentin	Les trottoirs sont en très mauvais état.  L'accès aux conteneurs du parking du magasin est difficile.	Il n'est pas prévu de refaire les trottoirs cette année.  Les conteneurs sont situés sur le domaine privé du magasin.
Prolongement de la rue Rougier-de-la-Bergerie	C'est en très mauvais état.	Il convient d'être attentif à ne pas développer la circulation sur les chemins ruraux.
Quartier de Grattery	La campagne est belle mais des dépôts sauvages se développent.  Les chemins ruraux sont réellement impraticables (Chemin du Mont-Blanc)	Il faut comprendre que nous ne pouvons nous substituer à ceux qui ne respectent pas les règles et les encourager. Il conviendrait d'intervenir auprès des personnes qui font ces dépôts. Les agents de la Communauté d'Agglomération seront assermentés afin de pouvoir intervenir. Il faudra vérifier s'il est possible d'empiercer ces chemins.
Questions récurrentes	Il n'y a pas de salle dans le quartier. Une demande d'équipement a déjà été faite par plusieurs Conseils de quartier successifs. Les habitants ne sont pas assez impliqués dans la vie publique. On constate un manque de vision à 10 ou 15 ans, sur l'avenir du quartier (Grattery, les Montardoins). Il convient de rappeler les fondements de la République et la notion de laïcité.	Sur l'évolution du secteur, une discussion s'engage, les élus et les habitants seront concernés.
Qualité de vie du bas de l'avenue Yver	La fête foraine et l'organisation de matchs dans la quartier rend la vie des riverains difficile. Est-il possible de déplacer la fête foraine ?	La réalisation d'une passerelle piétonne, entre auxerre-expo et les terrains de sports, doit permettre, d'ici 4 ou 5 ans, d'apporter une solution. Le chiffre du projet a été fait.

Ordures ménagères	Demande de collecte dans un lotissement, situé rue Louis-Braille.	La Communauté d'Agglomération ne peut pas engager des véhicules publics sur les domaines privés.
Arborétum	Pourquoi l'éclairage ne fonctionne-t-il pas ?	Une vérification sera effectuée par les services.
Ancienne fonderie Guillet	Quel avenir pour le site ?	Une réflexion est en cours. La concertation avec les habitants est prévue.

Fin de la réunion à 21h00.

Le Maire,

**Guy Férez.**